



Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. Fax 04 67 75 81 56 e-mail : apmcv@club-internet.fr

VIDANGE DU BARRAGE DU LAC DES GARRIGUES

La réalisation d'une visite technique approfondie des ouvrages de classe C tous les 5 ans ne signifie peut-être pas la vidange du barrage du lac des Garrigues ?

Vidanger un barrage n'est pas une opération sans impact. Cet impact peut simplement être visuel ou concerner les cours d'eau, au niveau quantitatif et/ou qualitatif, pouvant perturber la vie aquatique faunistique et/ou floristique.

L'impact visuel et paysager est d'autant plus fort que le lac est surplombé par des habitations et notamment des barres d'immeubles où loge une importante population.

Sur le plan sécurité, le lâcher d'eau devra être effectué avec une progressivité d'augmentation du débit lâché et ne pas dépasser, si faisable, la capacité de la canalette, à moins qu'un dispositif particulier ne permette de vidanger directement le barrage dans le cours d'eau.

Impact sur la rivière Mosson

Dans ce dernier cas, il est évident que la vidange de barrage risque d'avoir une incidence sur le régime d'écoulement de la Mosson, en modifiant l'hydrologie naturelle du cours d'eau. Les modifications ne concernent pas seulement les aspects quantitatifs mais aussi les aspects qualitatifs : les matières en suspension, les sédiments, les paramètres physico-chimiques, tels que la température de l'eau, l'oxygène dissous..., la vie piscicole, la flore et la faune aquatique (invertébrés benthiques).

Cette opération remet en suspension dans l'eau une partie des couches superficielles des sédiments déposés dans le lac depuis sa mise en eau. Les concentrations de matières en suspension (MES) augmentent alors temporairement dans la rivière, en aval de l'exhaure des eaux, en y provoquant des déficits d'oxygène dissous et peuvent y apporter des éléments indésirables en excès.

Ceci est particulièrement sensible lors de l'ouverture des vannes de fond et en fin de vidange du barrage et en cas de forte pluie pendant l'assec.

L'alimentation en eau du lac se faisant essentiellement grâce à la Mosson, le lac a dû accumuler les polluants contenus dans la rivière et les concentrer par dépôt de fond et évaporation superficielle. Une remobilisation importante de ces substances se fera lors de la vidange de la retenue.

De même l'occurrence d'un déficit en oxygène dissous accélère les mouvements respiratoires des poissons de la rivière rendant sensible l'absorption, par eux, de toxiques largués après stockage dans les sédiments de la retenue, ce qui peut entraîner un taux de mortalité croissant ou des perturbations physiologiques.

Enfin un colmatage des fonds de la Mosson est possible.

Il sera nécessaire de fixer un débit maximal de vidange compatible avec la Mosson, d'installer un bassin de décantation et un filtre pour limiter l'impact ou un batardeau.

Impact sur le lac proprement dit

L'assec du lac posera les problèmes suivants : survie de la faune piscicole ou aviaire ou autre, remplissage aléatoire en fonction des conditions climatiques, , brusquement soumise à un assèchement du sol.

Une déstabilisation des berges n'est pas à exclure.

Survie de la faune piscicole ou aviaire ou autre

Il sera nécessaire de capturer la faune piscicole et de la placer dans des conditions permettant sa survie.

Il sera nécessaire d'intervenir en dehors des périodes de nidification des oiseaux et éventuellement de déplacer momentanément la faune aviaire.

Enfin, des rongeurs « habitent » au bord du lac. Il sera nécessaire aussi de connaître les meilleures périodes d'intervention pour les préserver.

Enfin, après la remise en eau du lac, un réensemencement de l'eau sera peut-être nécessaire avant remise dans le site des poissons, car ceux-ci n'auront plus de réserves en nourriture.

Remplissage du lac

Le lac n'est alimenté, naturellement, que par une source très temporaire à son extrémité opposée au barrage. Seuls des épisodes pluvieux importants sont de nature à pouvoir envisager un nouveau remplissage même partiel du lac.

Le lac était principalement alimenté par pompage dans la Mosson. Un remplissage par cette seule voie risque d'endommager l'équilibre de la rivière, déjà précaire.

Un remplissage par adduction d'eau de BRL sera de nature à modifier la qualité du milieu lac et Mosson (milieu récepteur final).

Adaptation de la végétation riveraine du lac

Le pourtour du lac est complanté d'une végétation constituée d'arbres et d'arbustes (saules pleureurs, saules blancs, saules marsault, Prunus pissardii, peupliers, ...).

Cette végétation est sensible aux assecs et risque de souffrir voire disparaître si l'assec se prolonge et se situe en période sèche. Rappelons que cette végétation a une fonction paysagère et écologique.

Usages du lac

La vidange de barrage conduira à une perte temporaire d'usage du plan d'eau ; activité nautique (retenue largement utilisé par les scolaires (cf. base nautique)) et la pêche.

L'accès aux berges glissantes par des enfants peu surveillés sera possible sauf à prévoir des installations interdisant les accès.

Afin de limiter l'impact au niveau du lac, la période de fin d'été semble la plus favorable car les pluies d'automne faciliteront le remplissage, la période de reproduction de la faune est écartée, l'assec sera de durée plus courte pour la végétation des berges et pour les usages.

Il serait utile de faire les travaux suivants :

1) réfection de la chaussée du barrage le plus récent (pavés disjoints, goudron disparu,...) et privilégier du tout venant si possible car on constate beaucoup de jogging autour du lac et les revêtements durs sont inadéquats avec cette pratique ;

2) en profiter pour réaménager la vasque au pied du vieux barrage (cela fait office de zone humide avec à la fois des arbres tels des saules, des frênes et des plantes de milieux humides. Et puis bien sûr, il y a des batraciens et toutes sortes d'espèces qui affectionnent les zones humides). Il sera nécessaire de retravailler le "débit de fuite" de la vasque.

3) il faudrait replanter, peut-être en saules marsault ou saules pleureurs ou autres, le bord du lac (entre le lac et le nouveau barrage) afin de créer des ombrages car à force de faire des entretiens pour éviter les incendies, presque toute la végétation a été détruite et la fonction de corridor écologique du lac est très altérée.